

**REMARQUES INTRODUCTIVES ET
REFLEXIONS SUR LES TENDANCES ET
ACTIONS EN AFRIQUE POUR LUTTER CONTRE
LES INEGALITES DANS LE MONDE DU
TRAVAIL**

Par

René NGONGO

CES RDC

Atelier international OIT-AICES

Abidjan 30-31 mai 2024







shutterstock®

IMAGE ID: 2218725101
www.shutterstock.com

1. Remarques introductives

- ▶ Les inégalités se situent à divers niveaux (Sexe, race, tribut, handicap, religion, santé, atavismes culturels, le statut social (marié ou célibataire), etc. Des centaines de millions de personnes sont victimes de discrimination dans le monde du travail.
- ▶ Non seulement cette discrimination est une atteinte à l'un des principaux droits de l'homme mais elle a également des conséquences sociales et économiques.

- ▶ La discrimination entrave le développement car elle gaspille le talent humain nécessaire au progrès économique et elle accentue les tensions et les inégalités sociales.
- ▶ Malgré les progrès considérables accomplis en vue de parvenir à l'égalité hommes-femmes dans le monde du travail, certains facteurs semblent contribuer au maintien du statu quo.

- ▶ Les inégalités hommes-femmes sont l'un des enjeux les plus pressants auxquels doit faire face le monde du travail aujourd'hui surtout en Afrique.
- ▶ A l'échelle mondiale, les femmes ont nettement moins de possibilités que les hommes d'accéder au marché du travail et, une fois qu'elles font partie de la population active, elles ont également moins de chances de trouver un emploi que les hommes.

- ▶ En effet, leurs possibilités d'accéder à des emplois de qualité demeurent limitées. Dans certaines cultures, les filles sont défavorisées pour la scolarité.
- ▶ Lorsque les Femmes occupent un emploi rémunéré, elles effectuent en moyenne moins d'heures que les hommes en échange d'une rémunération ou d'un bénéfice, soit parce qu'elles choisissent de travailler à temps partiel, soit parce que le travail à temps partiel est la seule option qui s'offre à elles.

- ▶ Ces disparités entre les sexes persistent alors que la plupart de femmes dans le monde préféreraient exercer une activité rémunérée, ce qui montre bien que leurs choix sont limités par un certain nombre de facteurs.
- ▶ Se fondant sur des données provenant de l'enquête OIT-Gallup de 2016, le rapport Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances pour les femmes 2017 évalue dans quelle mesure les préférences personnelles, les contraintes socio-économiques et le conformisme traditionnel déterminent les inégalités hommes-femmes sur le marché du travail.

L'analyse menée par les économistes de l'OIT, qui portent sur 142 pays, a permis d'établir les faits suivants :

- ▶ Le fait d'être mariée ou en concubinage réduit la probabilité qu'a une femme d'accéder au marché du travail dans les pays émergents et les pays développés, ainsi que dans les Etats arabes et les pays d'Afrique du Nord. Toutefois, dans les pays en développement, l'effet est inversé : le mariage et le concubinage ont un effet positif sur le taux d'activité des femmes .

Cette conclusion souligne que, dans les pays en développement, travailler est une nécessité économique pour les femmes, qu'elles soient mariées ou en concubinage.

- Les femmes qui vivent dans une pauvreté extrême ont plus tendance à occuper un emploi, quelles que soient les règles qui régissent traditionnellement les relations hommes-femmes.

En Afrique, la probabilité que les femmes exercent une activité augmente de 7,8 %, contre 6,4% dans les pays émergents. Dans les pays d'Afrique du Nord où les écarts en termes de taux d'activité sont les plus marqués, cette probabilité augmente encore davantage, avec 12,9 %.

- La religion incarne un système de valeurs complexe qui s'applique également aux rôles traditionnellement dévolus aux hommes et aux femmes. Dans les pays en développement, la probabilité que les femmes exercent un emploi est sensiblement réduite par la religion, un indicateur indirect des règles plus restrictives qui régissent traditionnellement les relations hommes-femmes.

Dans les pays développés et les pays émergents, les résultats sont mitigés : dans certains cas, l'effet sera positif ; dans d'autres, négatif.

► Pour Guy Ryder, un syndicaliste britannique et ancien Directeur Général de OIT) de 2012 à 2022 « Tout le monde s'accorde désormais à dire que les inégalités – sociales, économiques et politiques – posent problème, mais nous ne sommes toujours pas passés à l'action, et les choses en sont restées au stade des bonnes intentions. Nous devons agir maintenant pour obtenir des changements. »

- ▶ Continent riche en ressources naturelles et humaines, l'Afrique fait face à des défis uniques dans le domaine du travail. Les inégalités sur le marché du travail y sont particulièrement marquées, reflétant des différences socio-économiques, des discriminations basées sur le genre, et des disparités géographiques.

- ▶ L'Afrique du Nord affiche toujours un taux d'activité bas, en raison de la faible participation des femmes au marché du travail.
- ▶ Partout en Afrique, le chômage des jeunes et la prépondérance de l'économie informelle continuent d'être une préoccupation permanente, car favorisant également les inégalités dans le monde du travail.

1. Réflexions sur les tendances et actions

1.1. Promotion de l'Éducation et de la Formation Professionnelle

- ▶ L'accès à l'éducation et à la formation professionnelle est crucial pour réduire les inégalités sur le marché du travail. Des initiatives telles que la création de centres de formation technique et professionnelle, souvent en partenariat avec des entreprises locales et internationales, permettent de développer des compétences adaptées aux besoins du marché.
- ▶ Des programmes spécifiques visent également à encourager les jeunes filles et les femmes à poursuivre des carrières dans des secteurs traditionnellement dominés par les hommes, comme les STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques).

1.2.Soutien aux PME et à l'Entrepreneuriat

- ▶ Les petites et moyennes entreprises (PME) sont un moteur essentiel de l'économie africaine. Des programmes de soutien financier, technique et administratif mis en place sont nécessaires pour encourager l'entrepreneuriat, notamment parmi les jeunes et les femmes.
- ▶ Des incubateurs et des accélérateurs de startups, souvent soutenus par des partenariats public-privé, jouent un rôle clé dans le développement de l'écosystème entrepreneurial et dans la transition de l'économie informelle vers le formel.

1.3. Politiques de Genre et Inclusion

- ▶ Les inégalités de genre sur le marché du travail sont un défi majeur en Afrique. Des politiques proactives sont nécessaires pour garantir l'égalité des chances et des conditions de travail.
- ▶ Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation et de formation sur les droits des femmes au travail sont essentielles pour changer les mentalités et les pratiques discriminatoires.

1.4. Amélioration des Conditions de Travail Informel

- ▶ Le secteur informel représente une part significative de l'économie africaine. Il est crucial d'améliorer les conditions de travail et de renforcer les droits des travailleurs informels. Des mesures telles que l'élargissement de la couverture sociale, la régularisation des emplois informels, et l'amélioration de l'accès aux services financiers sont essentielles.

1.5. Technologie et Numérisation

- ▶ La technologie et la numérisation offrent des opportunités pour transformer le marché du travail en Afrique. L'adoption des technologies numériques peut améliorer la productivité et offrir de nouvelles perspectives d'emploi, notamment dans les secteurs du commerce électronique, des services numériques, et de l'économie gig.

1.5. Technologie et Numérisation (suite)

- ▶ La gig Economy désigne l'économie des petits boulots, où les travailleurs sont payés à la tâche plutôt qu'à l'heure. Toutefois, il est crucial de s'assurer que cette transition technologique ne creuse pas davantage les inégalités, en garantissant l'accès à la formation numérique pour tous.

1.6. Renforcement des Politiques et Institutions du Travail

- ▶ Des politiques de travail robustes et des institutions efficaces sont essentielles pour lutter contre les inégalités.
- ▶ Cela inclut la promotion de travail décent par la mise en place de salaires vitaux, , l'application rigoureuse des normes de travail, le renforcement de l'inspection du travail, la garantie de la sécurité des travailleurs clés (valorisation des métiers clés), ainsi que le renforcement des syndicats et des organisations de travailleurs pour assurer la représentation et la défense des droits des travailleurs et promouvoir le dialogue

2.Piste d'actions

- ▶ Les outils pour lutter contre les inégalités du monde du travail existent, notamment au niveau de l'OIT (les normes internationales du travail, notamment **la Convention 111 sur la discrimination**). Il faut juste rappeler aux Etats la nécessité d'adopter des mesures concrètes dans divers domaines d'action.
- ▶ La priorité doit être accordée par les dirigeants à la question des inégalités, et souligner que des mesures immédiates s'imposent pour favoriser une plus grande égalité.
- ▶ Vaincre la discrimination est indispensable pour parvenir au travail décent et les réussites dans ce domaine dépassent largement le monde du travail.

- ▶ La législation du travail doit préconiser/renforcer l'adoption de dispositions interdisant la discrimination, et l'OIT a conseillé certains pays (comme l'Afrique du Sud et la Namibie) en matière de changements législatifs dans ce domaine.
- ▶ Il est nécessaire d'adopter une approche globale destinée à faire face à la multitude d'enjeux pour que les femmes puissent pleinement s'émanciper économiquement.

- ▶ Si nous partons du principe que deux des principaux facteurs d'inégalité sont la technologie et l'évolution des relations de négociations étroitement liées à la mondialisation, alors seul un changement de nos politiques pourra faire avancer la cause.
- ▶ Les inégalités proviennent des marchés du travail, ce qui rend extrêmement important tout ce qui se fait au niveau international. Des instruments existent pour modifier la donne et la bonne foi. Il faut juste la volonté politique et la détermination.

3. Meilleures pratiques d'actions stratégiques pour garantir le dialogue social en RDC

- ▶ 1. Convocation du Conseil national du TRAVAIL (CNT) , cadre tripartite (Gouvernement, employeurs et travailleurs) pour statuer sur toutes les questions du monde du travail.
- ▶ 2. Signature d'une charte du cadre Bipartite (organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs) le 23 novembre 2023 pour renforcer le dialogue sociale.

- ▶ 3. Dans l'attente de la mise en place d'un Haut Conseil de Dialogue Social tel que recommandé lors de la dernière session du CNT.
- ▶ 4. L'existence du CES, qui est le cadre par excellence du dialogue social tripartite+ (Gouvernement, employeurs, travailleurs et société civile).
- ▶ 5. Mise en place des tribunaux de travail et leur déploiement sur toute l'étendue du territoire nationale.
- ▶ 6. Recrutement de 2300 inspecteurs du travail et leur renforcement des capacités grâce à la coopération multilatérale.

- ▶ 7. Partie prenante au protocole de l'emploi de la SADC en attendant sa ratification.
- ▶ 8. Appui du Gouvernement américain pour la promotion des normes du travail, un projet en cours d'exécution pour 3 millions de dollars.
- ▶ 9. Participations régulières (chaque année) aux conférences internationales du travail organisé par L'OIT.
- ▶ 10. Formulation d'avis au sein du CES sur le Revenu de travail en RDC avec comme recommandation phare, la mise en place d'une Commission Nationale de la politique salariale pour réduire les disparités criantes, et promouvoir la cohérence, l'équité et la paix sociale.

4. Conclusion

- ▶ La lutte contre les inégalités dans le monde du travail en Afrique nécessite une approche intégrée et multisectorielle. Les initiatives doivent être soutenues par des politiques publiques cohérentes, des partenariats solides entre les secteurs public et privé, et une participation active des communautés locales.
- ▶ En combinant éducation, innovation technologique, soutien à l'entrepreneuriat, et renforcement des droits des travailleurs, l'Afrique peut progresser vers un marché du travail plus équitable et plus inclusif.

- ▶ Il est aussi important d'inscrire ces questions à l'ordre du jour des grandes réunions à l'échelle régionale africaine afin de mieux attirer l'attention des décideurs politiques sur ce point important, à l'exemple de présentes assises.

ASANTE, MATONDI, TWASAKIDILA

